

Conditions de réalisation et méthodologie

Le programme RuralStruc est un programme d'étude et de recherche international sur les « changements structurels des économies rurales dans la mondialisation » initié par la Banque mondiale, la Coopération française et le FIDA. Il porte sur sept pays : Sénégal, Mali, Kenya, Madagascar, Maroc, Mexique et Nicaragua.

Au Sénégal, le programme a également bénéficié de l'appui de la Coopération suisse. Il a été mis en œuvre par l'ASPRODEB (Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base) qui a mobilisé une équipe de chercheurs de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR). Le portage institutionnel du programme a été également assuré par l'IPAR.

La recherche s'est déroulée en deux phases : la première (2006-2007) a permis d'élaborer un état des lieux, à partir des informations existantes sur la place et le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale ; la seconde (2007-2009) a été consacrée à des études de cas sectorielles et régionales reposant sur l'analyse de données primaires collectées auprès de ménages ruraux et d'opérateurs locaux des filières agricoles. Les principales données sur les ménages ont été intégrées dans une base de données commune à tous les pays afin de mener des analyses comparatives.

Le programme s'est achevé en 2010 avec la diffusion des résultats et leur mise en débat au Sénégal (atelier national en juin 2010). Le but des cinq notes de synthèse produites pour cette occasion est de stimuler la discussion, à partir des faits saillants mis en avant par le programme et des questions d'ordre stratégique et opérationnel qu'il suscite.

PHASE I : UN ETAT DES LIEUX À PARTIR DES DONNÉES DISPONIBLES

Les travaux ont été conduits avec comme principales étapes :

- Un atelier de lancement au Sénégal, en avril 2006, avec les équipes de tous les pays concernés, où furent débattus les objectifs et la méthodologie ;
- Le recueil de données économiques et sociales sur une longue période (à partir de 1950), portant sur un inventaire documentaire et sur la reconstitution de séries statistiques, à partir de données nationales, complétées par les informations disponibles auprès de sources internationales (notamment FAO et Banque mondiale)
- L'analyse des données à partir d'une grille commune structurée suivant les thèmes ci-après : (i) évolution de la place et du rôle de l'agriculture dans l'économie nationale; (ii) évolution des structures des marchés agricoles et agroalimentaires ; (iii) processus de différenciation des structures de production ; et (iv) risques de blocage de transition et recompositions en cours ;
 - La rédaction d'un rapport national provisoire et la mise en débat des résultats lors d'un atelier de fin de phase I au Maroc (novembre 2006), réunissant toutes les équipes pour la discussion et une mise en perspective des résultats
 - La production d'un rapport national final en février 2007 (Faye et al. 2007) ;
 - Une première phase de dissémination et de mise en débat des résultats avec la présentation du rapport de phase I (mars 2007), deux restitutions auprès des plateformes d'organisations de producteurs du Sénégal (juin 2007), un débat à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar (juillet 2007), une restitution et une discussion des résultats de la phase I, ainsi qu'une présentation des objectifs de la phase II au ministère en charge de l'agriculture (DAPS, janvier 2008).

Au Sénégal, comme dans les six autres pays du programme, la première phase a permis de constater la faiblesse des informations disponibles sur les processus de changement structurel, en particulier sur l'évolution de l'accès au marché des producteurs et le développement de processus d'intégration et de contractualisation, mais aussi sur la diversification des systèmes d'activités et de revenus des ménages ruraux. Ce constat, renforcé par l'avis du Comité scientifique du programme, a conduit lors de la seconde phase à la mise en œuvre d'une collecte directe de données par enquêtes auprès des ménages ruraux, destinée à fournir une base adéquate et actualisée pour l'analyse.



Note de Synthèse n° 1

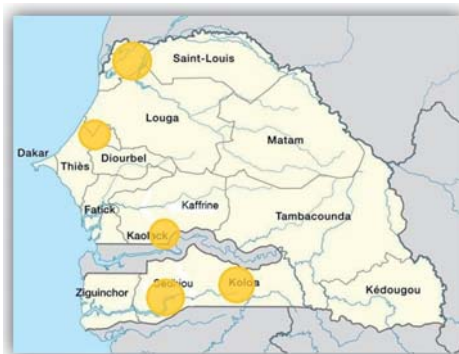


PHASE 2 : UNE ANALYSE BASÉE SUR DES DONNÉES D'ENQUÊTES

La seconde phase, qui s'est déroulée d'octobre 2007 à janvier 2009, a porté sur des études de cas détaillées et un travail de terrain axé sur l'examen des questions soulevées durant la première phase : accès au marché des producteurs, restructuration des marchés agricoles et agro-alimentaires et développement de processus d'intégration et de contractualisation, diversification des systèmes d'activités et de revenus des ménages ruraux, rôle de l'agriculture dans une économie rurale recomposée, etc. L'ensemble des résultats est présenté dans le rapport final de seconde phase (Ba et al. 2009).

Le cadre méthodologique général visait la production de données primaires aux niveaux micro et méso-économiques dans de petites régions agricoles relativement homogènes. Les enquêtes ont été menées auprès d'un échantillon de ménages ruraux et d'acteurs locaux des principales filières, essentiellement des commerçants (collecteurs ou acheteurs pour le compte d'un grossiste dans les villages d'étude et dans les principaux marchés).

Carte 1: localisation des zones d'enquêtes

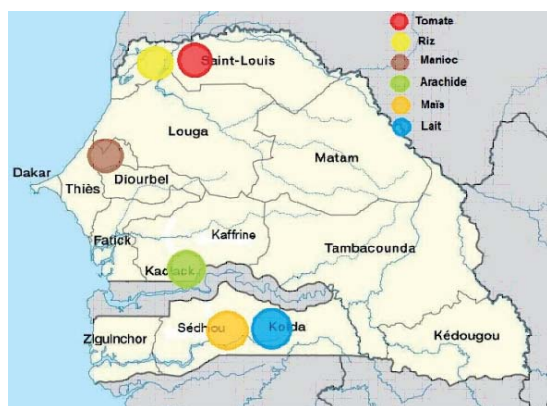


Les zones d'étude

Le travail de terrain a été réalisé dans quatre zones agro-écologiques (voir carte 1) correspondant à trois types de régions définies a priori comme « gagnantes », « intermédiaires » et « perdantes » sur la base des résultats de la première phase, de l'expertise de l'équipe nationale et d'une série de critères de différenciation (accès aux marchés, présence de filières structurantes, niveau des investissements et biens publics, situation des ressources naturelles).

Les régions retenues sont :

Carte 2: filières structurantes retenues par zone



- La zone du Delta du Fleuve Sénégal, correspondant au département de Dagana, a été identifiée comme région « gagnante » en raison (i) des investissements publics qui lui ont été consacrés (aménagements hydro-agricoles en particulier) et (ii) de son niveau d'intégration aux marchés ;
- La Haute et Moyenne Casamance, qui couvre le département de Kolda, correspond à la région dite « perdante » malgré des conditions agro-écologiques favorables. En effet, la zone demeure l'une des plus pauvres du Sénégal : elle a peu bénéficié d'investissements publics, reste enclavée et peu connectée aux marchés, et subit une situation d'insécurité.
- Deux sous-régions du Bassin arachidier ont été choisies comme régions « intermédiaires » : le sud-est Bassin arachidier, département de Nioro du Rip (Nioro), et le centre-nord Bassin arachidier, département de Tivaouane (Mekhé). Ces

zones ont été fortement touchées par la crise de la filière arachide et la dégradation des conditions naturelles, qui ont entraîné de profondes mutations et l'émergence d'une nouvelle économie rurale.

Les principales filières régionales étudiées sont (voir carte 2) : le riz, la tomate industrielle, le manioc, l'arachide, le maïs et les produits animaux (viandes, lait, vannerie, cuirs et peaux).

L'exploitation familiale comme principale unité d'observation

Dans le cadre du programme RuralStruc, ce sont les ménages ruraux qui constituent l'unité d'observation de base de la seconde phase.

Le monde rural sénégalais (défini par opposition à l'urbain, constitué par les villes et les communes, même lorsqu'elles sont à dominante agricole) reste encore largement dominé par des formes d'organisation de la production au niveau de la famille. Le ménage rural est constitué par un groupe familial résidant en milieu rural, au sein duquel s'organisent la production agricole et/ou non agricole, ainsi que la préparation et la consommation des repas.



L'unité de production et de consommation familiale ne coïncide pas forcément avec l'unité de résidence (kër en Wolof ou galle en Pulaar et mbind en Serer).

Historiquement, ce sont des familles larges ou des segments de lignages (trois à quatre générations) qui sont regroupés au sein de la même concession. Les droits fonciers sont gérés par l'aîné qui détient l'autorité sur l'ensemble du groupe et à qui il appartient d'organiser la production et l'affectation des biens produits au profit du groupe.

L'échantillonnage et les enquêtes

La méthodologie utilisée pour les enquêtes de ménage, réalisées entre janvier et mars 2008, a reposé sur : (i) le choix raisonné de villages par petite région ; (ii) la conception d'un questionnaire détaillé utilisant une trame identique pour l'ensemble du programme RuralStruc et adapté pour le Sénégal suite à des tests sur le terrain ; (iii) des missions de prospection permettant de retenir une organisation de producteurs (OP) porteuse et de valider le choix des villages retenus auprès de personnes ressources ; (iv) un atelier méthodologique visant à finaliser la démarche et à préparer la formation des enquêteurs et des superviseurs aux outils retenus pour l'enquête ; (v) le tirage au sort des ménages au sein des localités sur la base de la liste de l'ensemble des ménages de la localité détenue par le chef de village et, enfin, (vi) l'interview au sein de ces ménages des gestionnaires de revenus d'activités agricoles et non agricoles.

Si l'unité d'observation tirée au hasard est composée de plusieurs unités de consommation autonomes, organisées autour d'une consommation commune, on est alors en présence de plusieurs ménages (njël en Wolof, ou fooyre en Pulaar) dans une même unité de résidence. Avec un objectif de 250 ménages par zone d'étude, l'échantillon par village a été déterminé sur la base de la population de chaque localité avec un seuil minimum de 30 ménages enquêtés et un maximum de 25 à 30% du nombre total des ménages (voir tableau 1). Du fait des modalités de mise en œuvre de l'enquête, les résultats sont représentatifs au niveau local, indicatifs au niveau régional et seulement illustratifs des différentes situations régionales au niveau national.



L'échantillon et les données collectées

L'analyse des résultats a montré que les quatre régions d'étude ne sont pas homogènes sur le plan écologique, agronomique et socioéconomique. Pour cette raison, certaines régions ont été scindées pour les besoins de l'analyse :

- Le Delta a été divisé en deux zones en fonction des caractéristiques de la production agricole : (i) le Bas Delta, qui a fait l'objet d'investissements massifs dans les périmètres irrigués et où les ménages ruraux ont des possibilités d'accès à des revenus plus élevés ; (ii) le Haut Delta, où certaines filières sont caractérisées par une intégration plus marquée et des processus de contractualisation (tomate industrielle, riz de qualité).

- La région de Mékhé a aussi été scindée en deux zones : (i) une première zone (Mekhé 1) où la production de céréales sèches domine (mil, sorgho), sans véritables alternatives en termes d'activités hors du secteur agricole et avec une grande vulnérabilité aux conditions climatiques et à la dégradation des sols ; une seconde zone (Mekhé 2) où les ménages génèrent des revenus plus élevés grâce à la production de manioc et au développement d'autres activités rurales.

Les options retenues pour le traitement des données

Les données ont été traitées au niveau du ménage rural et les analyses ont été faites sur le revenu global du ménage qui comptabilise toutes les sources de revenu de chacun de ses membres. Le produit brut des productions végétales a été déterminé en sommant les ventes et la production auto-consommée valorisée au prix moyen de vente pour la période considérée. L'ensemble de la production a été ventilée selon la destination (vente, autoconsommation ou stock, semences, paiement de charges en nature, dons). Le revenu de l'élevage a été déterminé selon une procédure commune aux sept équipes nationales de RuralStruc qui ne prend pas en compte les variations de stocks. Comme pour les autres autofournitures, la traction animale et le fumier n'ont pas été valorisés dans les revenus de l'élevage

Tableau 1 : répartition des enquêtes par zone d'étude

Régions et sous régions d'étude	Ménages enquêtés	Cas valides pour l'analyse	Membres des ménages concernés
H. et M. Casamance (HMC)	249	239	3 608
Mékhé (CNBA)	255		
Sous zone Mékhé 1		111	1 726
Sous zone Mékhé 2		113	1 766
Nioro (SEBA)	285	252	3 182
Delta du Fleuve Sénégal	250		
Haut Delta		61	770
Bas Delta		121	1 347
Total	1039	897	12 399

Source : Enquêtes RuralStruc II, 2008

La première transformation (notamment du riz) a été maintenue dans le calcul du revenu agricole. Enfin, pour atténuer les effets de la variabilité de composition démographique des ménages, de nombreux résultats sont exprimés en adulte-équivalent (EqA) de consommation alimentaire (voir Tableau 2).

Tableau 2: coefficients de conversion des individus en adulte équivalent (EqA)

Age	0	1	2	3-4	5-6	7-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-29	30-59	60+
ratio homme	0,33	0,46	0,54	0,62	0,74	0,84	0,88	0,96	1,06	1,14	1,04	1,00	0,84
ratio femme	0,33	0,46	0,54	0,62	0,70	0,72	0,78	0,84	0,86	0,86	0,80	0,82	0,74

Source : enquêtes RuralStruc II, 2008

Difficultés et limites

Le repérage des ménages sur le terrain et le tirage de l'échantillon ont été rendus difficiles par l'écart important noté entre les statistiques nationales sur la taille des ménages et des villages (RNA, 1998) et les listes obtenues auprès des chefs de village.

Les enquêtes sont déclaratives ; elles portent sur l'année écoulée et font appel à la mémoire des enquêtés. Le recoupement multiple des données recueillies a cependant permis de limiter les erreurs de déclaration. Les unités de mesure ne sont pas toutes «standard » et les taux de conversion des unités traditionnelles (panier, sac, charrette) génèrent des approximations. Toutefois, la démarche itérative privilégiée et l'expérience des membres de l'équipe d'enquête ont permis d'atténuer ces difficultés et de corriger certaines erreurs constatées.

Les enquêtes sont à passage unique ce qui a empêché toute analyse dynamique au niveau des ménages. Cependant, la mise en perspective des résultats avec les approches régionales et par filière a permis de repérer et d'estimer les processus de changement du monde rural.

SYNTHÈSE ET THÈMES DE DÉBAT

En dépit des limites inhérentes à ce type d'enquêtes, la méthodologie utilisée a permis de disposer d'une base de données fiable. En l'absence d'autres informations à une échelle significative sur l'évolution des revenus et des conditions de vie des ménages ruraux, ces enquêtes constituent une source privilégiée pour alimenter le débat national sur les changements récents de l'économie rurale sénégalaise. Elles permettent notamment d'apprécier l'ensemble des activités et les niveaux et sources de revenu des ménages dans les régions enquêtées. Par ailleurs, la base d'information obtenue offre une référence pour la mise en œuvre de nouvelles enquêtes nationales sur l'agriculture et le monde rural et ouvre sur de nouvelles questions.

- Quels seraient les besoins à couvrir en matière d'information sur le monde rural ?
- Comment construire et mettre en œuvre un observatoire des exploitations agricoles et des ménages ruraux qui soit mobilisable par l'ensemble des acteurs du monde rural ?
- Quelle configuration et quelle collaboration entre les différents partenaires pour garantir la pérennité d'un tel dispositif ?

Quelques références :

- Ba C.O., Diagana B, Dièye P.N., Hathie I., Niang M., 2009. Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation, Programme RuralStruc Sénégal – Phase II, IPAR/ASPRODEB, 196 p
- Faye J., Ba C.O., Dièye P.N., Dansoko M., 2007. Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural, Programme RuralStruc Sénégal – Phase I, IPAR/ASPRODEB, 255 p
- Losch B., Fréguin-Gresh S., Giordano T., 2008. Structural Dimensions of Liberalization on Agriculture and Rural Development - Background, positioning and results of the first phase, RuralStruc Program, World Bank, Washington D.C, processed, 186 p
- Losch B., Fréguin-Gresh S., White E., 2010, Structural Dimensions of Liberalization on Agriculture and Rural Development – A Cross-Regional Analysis on Rural Change, RuralStruc Program, Final Report, World Bank, Washington DC, processed, 214 p.
- Ministère de l'agriculture (DAPS), Recensement National de l'Agriculture, 1998

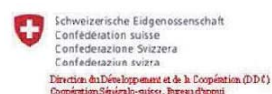
Contacts :

coba@refer.sn /
ipar@ipar.sn

Pour en savoir plus

<http://www.ipar.sn>

<http://www.worldbank.org/afr/ruralstruc>



Cette édition a bénéficié de l'aide du CRDI (Initiative Think Tank)